

Le point en fin d'année...

... de mon investissement syndical personnel

En cette fin d'année 2015, nous invitons chaque lecteur à faire le bilan de son activité syndicale personnelle, puis à se placer sur l'échelle d'investissement ci-contre.

En cas d'insatisfaction professionnelle*, vous devriez franchir au moins un palier et donc prendre une part plus active à la vie syndicale. Après tout, le risque de l'engagement, c'est de réussir à faire changer la situation actuelle.



* Vous n'êtes pas satisfait de votre poste, de votre métier, de l'enlisement de votre carrière à court ou moyen terme.